
FACILITER L'ACCES AUX MARCHES PUBLICS

Juridisme, factures égarées, paiements différés... Nombreuses sont les difficultés rencontrées par les entreprises françaises, et notamment les TPE/PME, dans leurs rapports avec les acheteurs publics. J'en ai débattu avec le médiateur des marchés publics, Jean-Lou Blachier.

L'examen à la mi-décembre, du projet de loi sur l'artisanat, le commerce et les très petites entreprises, modifie en ce sens la loi, et notamment le code des marchés publics. Les entreprises françaises bénéficieront de **conditions d'accès aussi favorables que leurs**



homologues européennes.

Le Médiateur s'est engagé à porter toute son attention aux entreprises en difficultés dont certaines ne peuvent pour l'heure accéder ni aux marchés publics, ni aux financements bancaires.

LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS A MAIN ARMEE

Le plan national de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée redéfinit **une stratégie de police judiciaire** ciblant les délinquants d'habitude et les filières structurées. Des actions vont être déclinées pour chaque territoire et un **plan d'occupation renforcée de la voie publique** adopté.

Les commerçants, particulièrement exposés au risque de cambriolage à répétition et de vol à main armée, bénéficieront de **dispositifs d'alerte des services de police** dans les secteurs les plus touchés et pour les professions sensibles. Le plan national associera les polices municipales, ainsi que le secteur de la sécurité privée et les assureurs, dans le cadre des partenariats locaux.



INFOS, BREVES...

❖ Le programme communautaire d'aide aux plus démunis est reconduit avec un budget de 3,5 Mds € pour 7 ans.

❖ Les formations pour les emplois non pourvus atteindront le nombre de 40 000 avant la fin de l'année.

❖ Plus d'un tiers des médecins de secteur 2 ont signé le contrat d'accès aux soins pour réduire les dépassements d'honoraires.

BUDGET 2014 : LES PREMIERES MESURES ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE

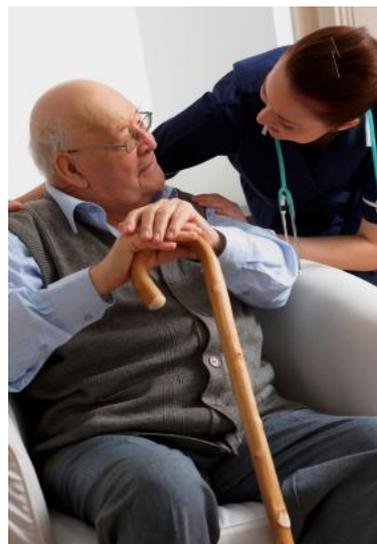
Face à une reprise économique encore timide, le budget 2014 en cours de discussion poursuivra la réduction du déficit pour encourager le retour de la croissance. Les mesures déjà adoptées concernent le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes. Elles permettront à 173 000 foyers fiscaux d'être exonérés de taxe d'habitation et 330 000 ménages verront leur CSG baisser en moyenne de 530 euros sur l'année.

Les avantages fiscaux sur les frais de scolarité pour le secondaire et le supérieur ont été rétablis. **La réduction fiscale sera de 61 euros pour un collégien, 153 euros pour un lycéen et 183 euros pour un étudiant.** La réforme du quotient familial a été adoptée. Elle concernera 13 % des foyers fiscaux ayant des enfants mineurs à charge ou des majeurs rattachés, c'est-à-dire les foyers les plus aisés. **Un milliard d'euros a été récupéré par l'Etat pour réduire le déficit de la branche famille.**

Enfin, la TVA sur les travaux de rénovation thermique des logements de plus de deux ans a été abaissée à 5,5%, avec un consensus sur tous les bancs de l'hémicycle. La discussion se poursuivra en novembre sur la seconde partie du budget et portera sur les dépenses de l'Etat.

UNE REFORME DE LA DEPENDANCE EN 2014

Un projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement sera déposé au Parlement au printemps prochain et entrera en vigueur dès 2015. Il permettra une pleine affectation de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, la **CASA**. Des mesures en faveur du maintien à domicile seront prises : **réforme de l'APA à domicile, dispositifs de prévention de la perte d'autonomie ainsi que des mesures d'aide aux aidants.**



LUTTE CONTRE LA PAUVRETE : LES PREMIERS RESULTATS

Le plan pluriannuel contre la pauvreté adopté en janvier 2013 commence à produire les premiers effets :

- **Hausse du plafond de la CMU complémentaire** permettant l'accès à une complémentaire santé pour 800 000 personnes supplémentaires ;
- **Revalorisation du RSA à 2%** au 1er septembre, pour un objectif de 10% d'ici 2017 ;
- Fin de la gestion au thermomètre de l'hébergement d'urgence ;
- Lancement de la « **garantie jeunes** » sur **10 départements**, pour les jeunes en très grande difficulté. Elle accompagne le jeune dans son projet professionnel grâce à des expériences d'emploi et de formation. Elle lui offre une **garantie de ressources** d'un montant équivalent au RSA pendant les périodes d'inactivité. Généralisée fin 2015, elle concernera **100 000 jeunes par an.**

RETRAITES : UN PLAN POUR LES AGRICULTEURS

Parce que la situation des retraites agricoles n'est pas satisfaisante, le plan pour les retraites des agriculteurs contenu dans la réforme des retraites adoptée par l'Assemblée permettra d'assurer une **pension qui atteindra au moins 75% du Smic**. Il améliorera l'avenir des retraités agricoles et surtout des petites pensions, notamment celles des femmes qui perçoivent des pensions très faibles.

Ce plan quinquennal revalorise les retraites des exploitants agricoles et de leurs conjoints. Une augmentation des retraites des non-salariés agricoles (chefs d'exploitation, conjoints et aides familiaux) était une des grandes revendications de la profession.

Cette réforme entrera en vigueur dès l'année prochaine et montera en puissance durant les 5 prochaines années.



STRATEGIE NATIONALE DE SANTE : PRINCIPALES MESURES

Performant mais inéquitable, notre système de santé doit aujourd'hui être refondé. C'est pourquoi la stratégie nationale de santé (SNS) insistera sur trois axes prioritaires : **la prévention, les premiers recours et les droits des patients**.

Pour rétablir l'égal accès aux soins, **le tiers payant sera généralisé** d'ici 2017. Il ne sera plus nécessaire d'avancer le prix de la consultation chez le médecin, comme c'est déjà le cas en pharmacie aujourd'hui.

Des équipes de professionnels de santé seront constituées dans les territoires, avec de nouveaux modes de rémunération, sur objectifs de santé publique. Et pour faciliter le parcours de soins, **le dossier médical personnalisé sera relancé**.

Dans le sillon de la loi sur la consommation, **l'action de groupe sera ouverte dès l'année prochaine au domaine de la santé** donnant ainsi de nouveaux droits aux patients. Enfin, **un répertoire de l'offre de soins par territoire** sera mis en place, pour permettre aux Français de mieux se repérer dans l'offre de soins.

Une première traduction législative sera réalisée dans le budget de la Sécurité sociale de 2014. Pour le reste des mesures, une loi de stratégie nationale de santé sera ensuite présentée au Parlement en 2014.

LES RELATIONS FRANCO-JAPONAISES S'INTENSIFIENT

Dans le cadre de relations interparlementaires, j'ai instauré des échanges avec mon homologue japonaise Yuriko KOIKE, vice-présidente du groupe d'amitié Japon-France et ancienne ministre japonaise de l'Environnement et de la Défense.

Nous avons décidé d'intensifier des échanges bilatéraux entre nos deux parlements. La Diète japonaise s'intéresse à la **réussite de nos politiques familiales** qui encouragent la natalité et permettent aux femmes d'exercer une vie professionnelle. Son intérêt est aussi porté sur la **parité homme-femme**. Pour ma part, je porterai nos demandes davantage sur les politiques **d'adaptation de la société au vieillissement**, le Japon étant un pays en pointe sur ce sujet.

Ces échanges conduiront à la tenue d'un séminaire interparlementaire sur ces questions.



LES TEXTES DE LOI DISCUTES

- Projet de loi relatif à la consommation (2^e lecture)
- Projet de loi sur l'artisanat, le commerce et les très petites entreprises
- Projet de loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt

Je serai responsable du texte de loi avenir pour l'agriculture et la forêt sur la partie « Forêt » et « Enseignement agricole », deux sujets importants sur notre territoire

MES INTERPELLATIONS DU GOUVERNEMENT

Mes principales saisines ont porté sur :

- le financement des coopératives d'utilisation de matériel agricole
- la prise en charge des maisons départementales des personnes handicapées
- la vente de médicaments délivrés sans ordonnance dans la grande distribution
- l'impact de l'installation des compteurs Linky sur la facture d'électricité des consommateurs



A l'occasion de la tenue annuelle du **Congrès des Maires** à Paris, j'aurai le plaisir de recevoir comme chaque année à l'Assemblée nationale les maires médocains qui s'y rendront.



- Lancement du comité de pilotage pour valider les moyens d'élaboration de la charte du projet de territoire du Parc naturel régional du Médoc
- Démarrage des travaux de préservation du phare de Cordouan



Chaque année, vous répondez nombreux au traditionnel pique-nique de rentrée, toujours placé sous le signe de la fidélité, du respect et des valeurs partagées. Grâce à vous, la bonne humeur et la convivialité sont toujours de mise.

Mais nous nous retrouvons aussi régulièrement sur le terrain au rythme des rendez-vous citoyens, politiques et amicaux.

ZOOM EN CIRCO



Notre territoire continue régulièrement de s'équiper et offre chaque mois de nouveaux services à la population. Voici quelques-unes des dernières réalisations.

- Mise en service du nouveau restaurant scolaire de l'école de Grayan
- Ouverture de la première Maison Médicale Pluridisciplinaire à Hourtin
- Ouverture d'une micro-crèche à Lamarque
- Inauguration du pôle des services publics de l'Aiguillone à Lacanau



- Baptême de la section de Pauillac : 'Paul Quiles'
- Centenaire de l'aéropostale à Pauillac
- Salons du livre à Saint-Estèphe et Sainte-Hélène

Retrouver l'actualité du travail parlementaire en ligne

www.pascalegot.fr